

Clayes de l'Info

Bulletin d'information de la commune de Clayes



avril 2015

MAIRIE

Place de la Mairie
35590 CLAYES
Tel 02 99 61 20 30
Fax 02 99 06 19 33
mairie@clayes.fr
www.clayes.fr

Ouverture :
Mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h30
Samedi de 9h à 12h

MÉDIATHÈQUE

Mercredi de 17h à 19h
Samedi de 10h30 à 12h30
Tel 02 99 07 10 32

MJC

Mercredi de 14h à 18h
Samedi de 14h à 18h
(lundi au vendredi durant les vacances
scolaires)

PLATE FORME DÉCHETS VERTS

Lundi 9h à 12h
Mercredi 14h à 18h
Vendredi 9h à 12h
Samedi 14h à 18h
(horaires d'été)



Clayes

Le mot du Maire

Le premier budget de notre mandat a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du lundi 30 mars 2015.

De nombreuses réunions de la commission finances ont précédé ce moment particulier et en même temps si important pour notre commune.

J'en profite pour remercier, pour leur investissement, les élus ainsi que notre Directeur Général des Services, Nicolas Paternostré.

Les arbitrages opérés, aboutissant à une maîtrise des dépenses, nous permettent de maintenir le cap initialement prévu ; l'ensemble des éléments clés financiers vous sont présentés en pages 4 et 5 de ce bulletin.

Il a semblé opportun à l'équipe municipale, de profiter des travaux d'aménagement des deux arrêts de bus de « la Croix Simon » ainsi que la création d'un cheminement piéton, pour effacer la totalité des réseaux électriques et téléphoniques de ce secteur.

Un travail a donc été réalisé par les membres de la commission et les différents intervenants, pour monter rapidement un dossier compatible avec un calendrier contraint et les projets initialement prévus.

Rendez-vous est pris au mois de mai pour la commission urbanisme qui va rencontrer les élus et les services métropolitains afin de contractualiser notre futur PLH (plan Local de l'habitat) avec Rennes Métropole.

La nouvelle organisation faisant suite à la métropolisation depuis le 1^{er} janvier 2015 se met en place progressivement :

Les techniciens métropolitains finalisent le dispositif le plus efficient dans la gestion de l'assainissement sur le territoire communal.

Le comité de secteur « nord-ouest », composé de six communes (Gévezé, Montgermont, Pacé, Parthenay, Vezin et Clayes) travaille sur l'articulation des politiques métropolitaines et la coopération entre les communes.

En matière de voirie, un inventaire des besoins sur l'ensemble du territoire communal pour la période 2016-2020 est en cours de réalisation. Il permettra de donner à la Métropole une vision prospective des projets à engager dans les années à venir.

Nous continuons par ailleurs à travailler étroitement avec nos interlocuteurs de « Territoires et Développement » pour veiller à l'harmonisation des travaux de la ZAC des Petites Haies.

Enfin, le beau temps est de retour, je vous souhaite de passer d'agréables moments sur notre commune dans les semaines à venir.

Bonne lecture

Philippe SICOT



Sommaire

Le mot du Maire	page 2
Conseil municipal	page 3
Vie communale	page 6
Vie associative	page 9
Retour en images...	page 12

Directeur de publication
Philippe SICOT, Maire

Commission communication
Resp. : Claude FOUILLET
Membres : Laurence GUEGUEN,
Jean-Christophe MUSSETA

Crédit photos
Mairie de Clayes

Le prochain numéro de Clayes de l'Info paraîtra fin juillet, pour la période allant du 1^{er} septembre au 31 octobre 2015.

Les articles devront nous parvenir avant le 1^{er} juillet 2015.

Délibérations

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations du Conseil Municipal (janvier à mars 2015).
L'intégralité des comptes-rendus de séances est disponible sur notre site www.clayes.fr.

COUVERTURE BATIMENT GARDERIE - VALIDATION DE DEVIS

la commission bâtiment a présenté au Conseil Municipal les deux devis reçus des sociétés SCB (Iffendic) et Payou (Saint-Méen-le-Grand) concernant la rénovation de la couverture du bâtiment communal abritant la garderie.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre de la Société SCB pour un montant de 17 543,14 € ht avec une option (brossage des joints ciments, réalisation de joints des souches de cheminée, enduit pour la réfection des joints) pour un montant de 742,00 € ht.

AMENAGEMENT ARRÊT DE BUS « CROIX SIMON » / EFFACEMENT DE RÉSEAUX

Dans le cadre de l'aménagement des arrêts de bus à la Croix Simon, des travaux s'avèrent nécessaire afin de créer des quais répondant aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), des cheminements piétons et la mise en place d'éclairage public.

Dans ce cadre, la commission voirie a étudié l'opportunité d'effectuer l'effacement de réseau de la zone. Le Syndicat Départemental d'Énergie 35 a été sollicité en ce sens afin d'effectuer les études préalables.

Pour permettre l'ensemble de ces travaux, le Conseil Municipal a décidé :

- de confier la mission de maîtrise d'œuvre au cabinet ATEC Ouest pour un montant de 3 000,00 € ht (préparation et suivi des travaux).
- de valider l'étude détaillée du SDE 35 relative à l'effacement des réseaux, pour un montant de 24 360,00 € pour la participation aux frais de réseau concédé et de 28 200,00 € pour les travaux d'éclairage et de téléphone.

PRODUIT DES AMENDES DE POLICE - DOTATION 2014 / PROGRAMME 2015

Le Conseil Municipal a sollicité une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération d'aménagement des arrêts de transport collectif à La Croix Simon, pour montant prévisionnel de 43 748,50 € ht .

GROUPEMENT DE COMMANDE ÉLECTRICITÉ

Les tarifs réglementés supérieurs à 36 kVA (jaunes et verts) seront supprimés à compter du 1^{er} janvier 2016. Toutes les collectivités devront mettre en concurrence les différents fournisseurs conformément aux règles de la commande publique.

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au groupement de commande pour l'achat d'électricité proposé par le SDE 35 et a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de groupement.

CONVENTION DE PRESTATION TECHNIQUE ASSAINISSEMENT (Rennes Métropole)

La Métropole, créée au 1^{er} janvier 2015, exerce pleinement depuis cette date sa compétence en matière d'assainissement. Pour des raisons d'organisation, de proximité et de réactivité, Rennes Métropole a proposé de continuer de confier certaines missions aux agents communaux à compter du 1^{er} janvier 2015.

Afin de formaliser cette organisation, le Conseil Municipal a décidé de valider la convention de prestations de services entre la Commune et la Métropole.

ÉLABORATION DU DOCUMENT UNIQUE

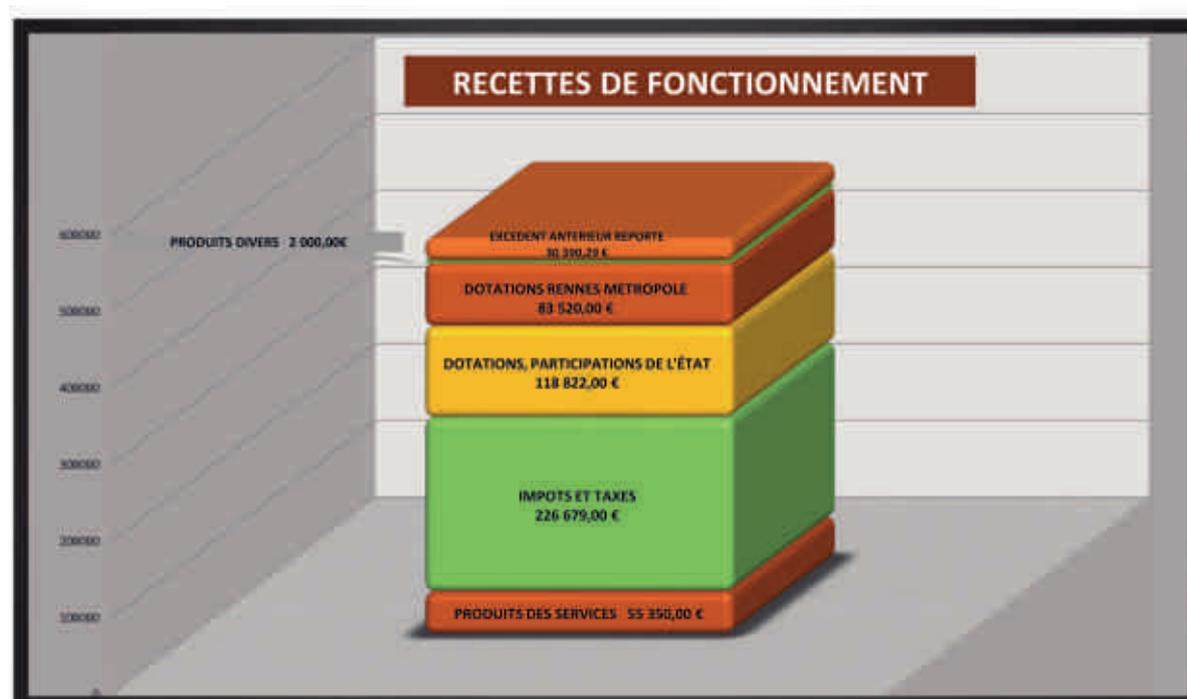
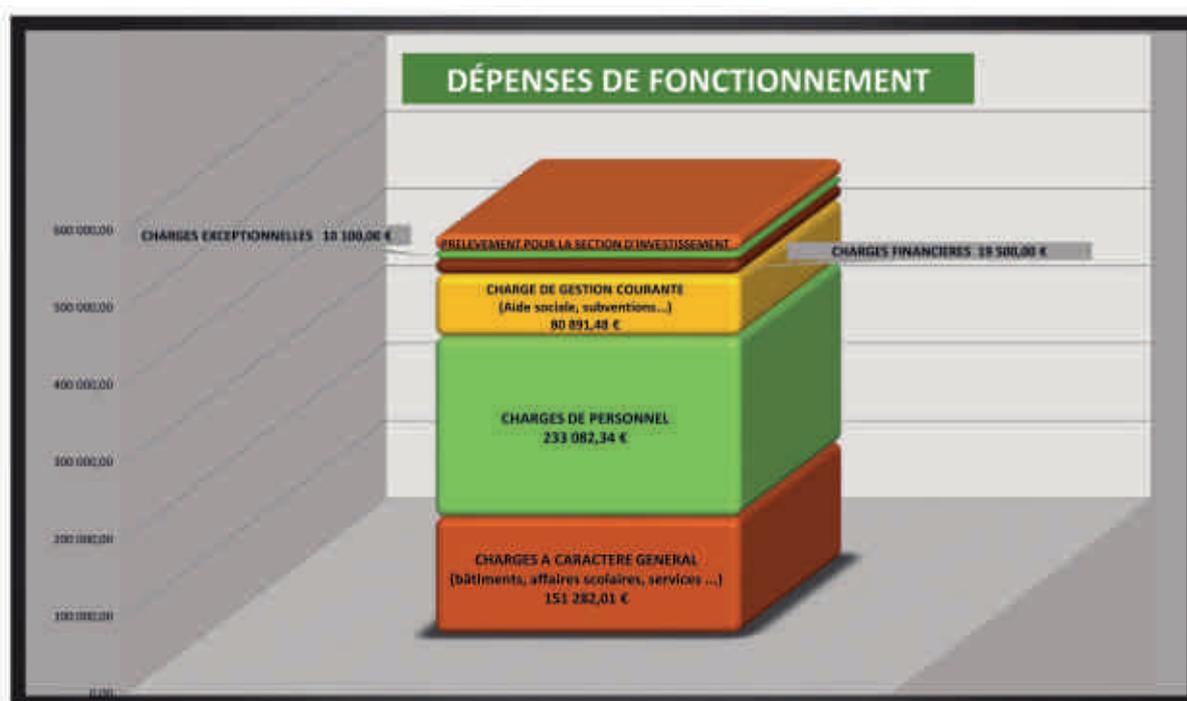
Selon le Code du Travail, le document unique d'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs est élaboré et mis à jour par l'employeur. Le Conseil Municipal a décidé de confier au Centre de Gestion 35 l'élaboration de ce document, pour un montant de 1 456,00€ et de solliciter une subvention auprès du Fonds National de Prévention qui financera l'intégralité de ce montant.

Budget 2015

Le budget adopté par le Conseil Municipal le 30 mars dernier est le premier voté par l'équipe élue en mars 2014.

Les grands équilibres sont conservés : 517 061,29 € en section de fonctionnement et 408 124,06 € en section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 517 061,29 €



SECTION D'INVESTISSEMENT : 408 124,06 €

DEPENSES	
CAPITAL D'EMPRUNT	31 030,00 €
ATELIER COMMUNAL	2 387,82 €
SALLE DES JEUNES	500,00 €
BATIMENTS COMMUNAUX	8 100,00 €
MAIRIE	3 500,00 €
ECOLE	540,00 €
BIBLIOTHEQUE	500,00 €
CONVENTION VOIRIE RM	140 958,00 €
RESTES A REALISER	108 878,73 €
DEFICIT REPORTE	111 729,51 €
TOTAL	408 124,06 €

RECETTES	
EXCEDENT FONCT. CAPITALISE	80 000,00 €
VIREMENT SECTION	22 205,46 €
FONCTIONEMENT	
SUBVENTIONS	9 991,80 €
FCTVA-TLE	14 345,00 €
CONVENTION VOIRIE RM	140 958,00 €
AUTOFINANCEMENTS	140 623,80 €
TOTAL	408 124,06 €

TAUX 2015

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'appliquer les taux d'imposition suivants pour l'année 2015

- Taxe d'habitation : 19,38% (pas de changement)
- Taxe foncière - Bâti : 17,00% (au lieu de 16,55%)
- Taxe foncière - Non Bâti : 48,98% (pas de changement)

SUBVENTIONS 2015

Le Conseil Municipal a étudié les demandes de subventions des associations pour l'année 2015. Les sommes attribuées en 2014 sont reconduites ; cependant, les associations faisant appel à l'emploi salarié dans le cadre de leurs activités bénéficieront d'une « prime » de 50 € pour l'année 2015 :

- AS Clayes : 465,00 €
- Le Temps de vivre : 205,00 €
- Terre de Clayes : 170,00 €
- Aïkido Club : 170,00 €
- Tennis de table : 170,00 €
- Breizh Clayes Poker : 170,00 €
- La Prévention Routière : 50,00 €
- Amicale des Parents d'élèves : 310,00 €
- Clayes Piq'et Coud : 220,00 €
- La Clayes des Champs : 220,00 €
- Sports et Plaisirs : 220,00 €
- Associations des pêcheurs : 170,00 €
- Coopérative scolaire : 3 600,00 €
- Association des Maires d'Ille et Vilaine : 262,95 €

Elections départementales

Résultats des élections départementales des 22 et 29 mars 2015 à Clayes :

1er tour			
Inscrits	491		
Votants	286		
Exprimés	266		
Véronique BELLIER - Lionel HENRY	45 voix	16,92 %	
Ludovic COULOMBEL - Gaëlle MESTRIES	116 voix	43,61 %	
Jean-Michel ARBONA - Antoinette DESPRELE	55 voix	20,68 %	
Amélie GRATIGNY - Gueldwinn RUFF	50 voix	18,79 %	

2ème tour			
Inscrits	491		
Votants	284		
Exprimés	253		
Ludovic COULOMBEL - Gaëlle MESTRIES	154 voix	60,87 %	
Jean-Michel ARBONA - Antoinette DESPRELE	99 voix	39,13 %	

Recensement de la population



Le recensement de la population clayenne s'est déroulé du 15 janvier au 14 février 2015.

818 habitants répartis dans 302 logements ont ainsi été comptabilisés.

Nous remercions l'ensemble des habitants de la Commune pour l'accueil qu'ils ont réservé aux deux agents recenseurs.

Le prochain recensement se déroulera en 2020.

Travaux

Différents travaux vont avoir lieu dans les semaines à venir :



- **Étang** : vidange et curage du petit bassin nécessitant une baisse du niveau général du plan d'eau, travaux du pont (mai 2015)

- **La Touche** : effacement des réseaux aériens (à compter du 11 mai, durée 1 mois) et création de deux arrêts de transports collectifs et cheminement piétonnier (juillet)



Incivilités

Voici quelques incivilités régulièrement constatées sur la Commune. :

- **Vitesse excessive** : régulièrement constatée, en particulier sur la RD 421 et au niveau de Terseul. Le radar pédagogique du Syrenor qui doit être changé dans les semaines qui viennent sera à nouveau utilisé pour sensibiliser chaque conducteur.
- **Nuisance sonores** : l'utilisation des aires de jeux et du terrain multisports est interdite après 22h ; l'utilisation des tondeuses et autres matériels bruyants est interdite le dimanche.
- **Dépôt sauvage d'ordures** : à proximité du terrain de foot ou au pied des containers à verre.
- **Chiens errants** : il a été constaté que des chiens divaguent régulièrement sur la commune : outre qu'il s'agisse d'un délit selon la loi, cette divagation a déjà provoqué un accident.
- **Sortie des poubelles** : les poubelles ou sacs jaunes ne doivent être sortis que le jour de la levée (mardi pour le recyclage, mercredi pour les déchets ménagers ; avec un décalage d'une journée en cas de jour férié). Il est obligatoire de rentrer sa poubelle après chaque levée. Les sacs jaunes doivent être fermés avant d'être déposés sur les trottoirs.

Cérémonie du 8 mai

L'association CATM, anciens combattants, veuves et citoyens de la paix de Clayes organise la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, le **vendredi 8 mai 2015** :

- 10h50 : rassemblement des combattants, veuves et citoyens de la paix à la Mairie ;
- 11h : dépôt de gerbes au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Toutes les personnes qui désirent s'associer au devoir de mémoire sont cordialement invitées.



Feu d'artifice

Comme chaque année, la commune organise un feu d'artifice à l'occasion de la fête nationale.

Il se déroulera autour de l'étang le lundi 13 juillet à partir de 23h.

Dès 21h45 et jusqu'à 2h, un bal populaire aura lieu place de l'église, animé par Claudine Plihon et ses musiciens.



Sur place, buvette et galette-saucisse (tenue par l'association Breizh Clayes Poker)

Les Temps d'Activités Périscolaires

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), mis en place par le Commune dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires se déroulent chaque vendredi après-midi de 14h à 16h.

Comme depuis le début de l'année scolaire, cinq groupes ont été mis en place sur les 2 périodes allant du 5 janvier au 10 avril 2015 :

- groupe 1 (Virgil Hamici) : parcours sportifs, jeux de groupe, initiation aux sports collectifs (enfants de CP / CE1).



- groupe 2 (Martine Guillard) : activités manuelles, cuisine, découvertes de la nature (enfants de MS / GS).

- groupe 3 (Adrien Letertre) : multisports (enfants de CE1 / CE2)

- groupe 4 (Jean Hery) : jeux sportifs et préparation d'un lipdub
- groupe 5 (Monique Aubry) : sieste et histoires (enfants de PS / MS).



A deux reprises, Gisèle Tétard, responsable de la médiathèque, a également accueilli les enfants de moyenne et grande sections pour leur faire découvrir les lieux et lire des histoires. La municipalité la remercie chaleureusement.



Maison des Jeunes et de la Culture

Avec le retour des beaux jours, les activités des mercredis et des samedis sont principalement effectués en extérieur : jeux sportifs et autres activités sont au programme.

Après les vacances d'avril, deux grands jeux seront proposés aux jeunes avec les enfants du centre de loisirs. Ces activités ponctuelles ont pour but de créer une passerelle entre les deux structures.

Durant les vacances de printemps, diverses activités sont proposées : sorties accrobranche et space laser, deux soirées (soirée film et dîner à thème). Une journée sportive sur Parthenay est également prévue dans la nouvelle salle de sports de la commune.



Le séjour de l'été 2015 est également en préparation. Il se déroulera à Binic dans les Côtes-d'Armor. Nous serons hébergés au camping le Panoramique à Binic. Des sorties VTT ainsi que des sorties nautiques sont programmées avec la possibilité de deux après-midi de voile.



Cette année le séjour prendra une nouvelle forme ; deux groupes seront créés : un avec les 10/12 ans (30 jeunes dont 12 places pour les jeunes de Clayes, sur un emplacement avec 5 animateurs) et un second groupe avec les 12/15 ans (12 jeunes dont 6 places pour Clayes, sur un autre emplacement avec 2 animateurs).

L'objectif est de pouvoir proposer des séjours plus adaptés aux besoins des deux tranches d'âge, ainsi que de créer des groupes plus homogènes au niveau de l'âge.

La MJC est ouverte le mercredi et le samedi après-midi de 14h à 18h (période scolaire) et du lundi au vendredi durant les vacances (horaires en fonction des activités).

Contact : 02.99.06.22.14 / animationmjc.clayes@gmail.com

Centre de loisirs

Alors que l'année se termine et que les projets des enfants s'enrichissent toujours plus, le printemps est déjà là et l'été arrive à grands pas !

Cette année, les enfants ont pu vivre des moments de création, d'expérimentation, d'expression. Nous terminerons nos projets du mercredi par un grand temps fort courant juin, où les enfants nous présenteront un petit spectacle et nous feront partager un moment convivial avec les familles et les élus de la commune. (Cette journée sera annoncée par voie d'affichage à l'école et à la mairie, nous comptons sur vous !)



Les vacances d'hiver se sont déroulées sur le thème du voyage et de la découverte, quelle soit terrienne ou spatiale...

Au printemps, les enfants ont pu expérimenter, inventer et manipuler dans l'esprit de vacances scientifiques, où la bidouille et la magie ont eu toute leur place.

Cet été, les enfants pourront partager des moments de jeux et de découverte, riches en rebondissements ! En effet, nous proposons des séjours en mini-camps dans le cadre de nos activités du mois de Juillet. Ces séjours seront vécus avec les enfants de Parthenay, ils rejoindront d'autres groupes des centres de loisirs gérés par les Francas d'Ille-et-Vilaine et auront pour thème l'équitation (poney et soin aux animaux) pour les 3/5 ans, la voile et les activités de nature pour les 6/8 ans, le char à voile et les activités de bord de mer pour les 9/12 ans (les détails et les modalités d'inscriptions seront précisés dans une plaquette qui sera disponible courant Mai).

Les autres activités auront pour thème l'art et le spectacle, et seront ponctuées de grands jeux, ballades en nature, et des temps forts, comme la journée Festiv'été qui se déroulera cette année à Saint-Pern.

Il est encore possible d'inscrire vos enfants le mercredi après-midi, donc n'hésitez pas !

Cet été, le centre de loisirs sera ouvert du 6 au 31 juillet et du 24 au 31 août.

Nous recrutons aussi des animateurs pour les vacances, alors si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec la directrice.

Contact : Hélène MAHE 07.61.26.67.43 / helene.mahe@francasbzh.fr

Médiathèque

BÉNÉVOLES

La médiathèque municipale de Clayes fonctionne grâce à l'investissement d'une équipe de 7 bénévoles, sous la houlette de Gisèle Tétard, responsable de l'équipe. Le Conseil Municipal les remercie chaleureusement.

Trois bénévoles : Sylvie Troussier, Marie Desallangre et Gisèle Tétard (responsable), accompagnées de Laurence Guéguen, Célestin Bournat et Thierry Renoux de la commission médiathèque.)



CAFÉ BAROQUE : samedi 30 mai 2015

Claude Hamon, professeur de flûte à bec à l'école de Musique et de Danse *Accordances-Syrenor*, diplômé d'état en Musique Ancienne, propose de partager sa passion pour la musique baroque : anecdotes historiques, démonstrations et écoutes musicales.

Samedi 30 mai à 11h, salle des associations (tout public, à partir de 8 ans).

Entrée gratuite, café-chouquettes offerts / réservation conseillée au 02 99 68 84 11 (réseau des médiathèques du Syrenor)

JOURNÉE DU LIVRE : samedi 27 juin 2015

Pour la première fois, la médiathèque de Clayes, membre du réseau lecture publique du Syrenor, participera à la journée du livre, le samedi 27 juin. Le rendez-vous est donné autour de l'étang où seront installés des transats pour un moment de lecture au grand air ou pour permettre des échanges sur vos dernières lectures.

Samedi 27 juin de 10h30 à 12h30, autour de l'étang (repli salle des associations en cas de pluie).

Café / jus de fruits offerts



**Le printemps est arrivé et vous souhaitez profiter des beaux jours !
Besoin de temps libre ?**

Confiez à Espace Emploi l'entretien de votre jardin (taille de haies, tonte de pelouse, bêchage...) ! Espace Emploi est un service de proximité qui met à disposition des particuliers du personnel.

Nous intervenons sur Clayes et les communes aux alentours (Pacé, Saint-Gilles, Gévezé, Vezin le Coquet, La Chapelle des Fougeretz, Montgermont, Parthenay de Bretagne et Rennes)

Nous pouvons également assurer l'entretien de votre maison (Grand ménage de printemps ou ménage du quotidien, nettoyage des vitres...), de votre linge. Nous proposons aussi de vous aider à votre domicile pour des besoins divers comme : la garde de vos enfants (à partir de 3 ans), le soutien scolaire, l'aide à l'utilisation informatique, l'aide au déménagement, l'aide aux travaux.

Nos salariés ont diverses compétences et sont à votre service. Contactez-nous et nous étudierons ensemble votre besoin.

Confier à Espace Emploi les prestations de service à domicile, c'est participer activement à l'emploi local. Notre vocation est l'accompagnement de nos salariés vers l'emploi durable. Vous contribuez ainsi à l'économie locale, sociale et solidaire !

Coordonnées : Sandrine Chollet 02 99 60 14 55 / mission@espace-emploi.fr

Les motards ont du cœur

14 juin 2015 Balade des Motards ont du Cœur

Pour continuer l'action de Coluche en faveur des Restos du Cœur, l'équipe des MOTARDS ONT DU CŒUR invite tous les pilotes de 2 roues motorisés, plus de 125 cm³ à participer à la 21^{ème} édition. Nous vous attendons à partir de 10h au parc expo de Rennes avec le café de bienvenue ; le midi, possibilité de restauration rapide sur place.

A 14h, départ pour une balade de 110 km au sud-ouest de Rennes. Le retour est prévu vers 17h au parc expo. A l'arrivée, nous remettons le chèque des dons de la journée aux Restos du Cœur qui viendra grossir les 380 409 € que nous avons déjà versés en 20 éditions. « On compte sur vous »

Tarifs : adultes 10 € ; enfants 8 € par casque, sur inscription (hors restauration)

Inscriptions : <http://www.lesmotardsontducoeur.com>

par mail : lesmotardsontducoeur@gmail.com

Association des pêcheurs

L'association des Pêcheurs de Clayes a organisé le dimanche 19 avril dernier son lâcher de truites annuel qui s'est déroulé sous un magnifique soleil.

Les 110 pêcheurs ont pu profiter de ces excellentes conditions pour attraper des truites bien réparties sur la totalité de l'étang.

Côté résultats, la jeune Kaellig Genouel de St Gilles remporte la première place avec 15 truites.

Belle représentation des pêcheurs de la commune avec Louidgi Delaunay, Mickael Meneux et Jean-Luc Guenroc ex-æquo avec 4 truites chacun.

Un grand merci aux bénévoles et partenaires de l'association.



La saison de pêche dans l'étang communal a ouvert le lundi 20 avril. L'ensemble des membres du bureau espère que l'alevinage réalisé fin octobre dernier avec plus de 150 Kg de gardons, tanches, brochets sera à la hauteur des attentes des pêcheurs.

Maintient du tarif des cartes journalières (5 €) et annuelles (30 €) qui peuvent être achetées en Mairie ou auprès des quatres membres du bureau.

Les amis de Martin

Le week-end théâtre de Martin, offert par les Troupes Montfortaises a une fois de plus conquis le public. La comédie de Béatrice Davault mise en scène par Patrick Dartois, était pleine de vitalité et de quiproquos.

L'association fête ses dix ans cette année, et à cette occasion, les parents de Martin et les membres du bureau ont profité de ce week-end théâtre, pour remercier le public, les différentes associations et la municipalité de Clayes pour leur soutien depuis 2005.

L'association a pour but d'aider moralement et financièrement Martin, atteint d'une maladie génétique rare, et qui fêtera bientôt ses quinze ans, ainsi que sa famille.

Les recettes contribuent à financer les besoins quotidiens liés à la situation de handicap de Martin.

Nos projets actuels sont de continuer et de prévoir les futurs achats, dont un nouveau fauteuil dans deux ou trois ans.



Contact : 02 99 07 07 95 / lesamisdemartin35@free.fr

La Clayes des Champs

Comme tous les ans, l'association La Clayes des Champs organisait le 13 février, veille de Saint Valentin, une soirée art floral destinée aux hommes de Clayes (et un de Saint Gilles) afin de réaliser une composition florale pour leur "Valentine".

15 participants, encadrés par 7 femmes de l'association sous la houlette de Frédérique Musseta, ont pu repartir avec leur création.



Amicale des Parents d'Elèves

Prochaines manifestations organisées par l'Amicale des Parents d'Elèves (APE) :

- Braderie / Vide grenier : le Lundi 25 mai (lundi de Pentecôte)
- Fête de l'Ecole : le Dimanche 28 juin
avec repas MOULES/FRITES le midi, ouvert à tous.



Rappel : Nous avons besoin de personnes bénévoles pour l'organisation de ces manifestations au cours de l'année.

Les bénéfices de ces événements contribuent au financement d'activités et sorties scolaires (piscine, patinoire...)

De bons repas mitonnés s'invitent à Clayes !

Tous les mercredis, Bernadette et Valentine vous préparent des plats 100% maison, avec rien d'autre que des produits frais, locaux, bio et de saison.



CHRISTOPHE SIMONATO

1^{er} mercredi du mois : rougail saucisse

2^{ème} mercredi : tajine de poulet

3^{ème} mercredi : lapin au cidre

4^{ème} mercredi : kig ha farz

Plat
+ dessert*

9,00€
à emporter

10,50€
sur place

PRIX DE LANCEMENT
* boissons non comprises



Retrouvez-nous à la salle des fêtes de Clayes entre 12h et 14h
pour y manger ou récupérer vos plats préparés



Inscription souhaitée de
préférence avant le lundi 12h

valentine.bossu@orange.fr ou bernadetteferre@orange.fr
ou 06.40.36.91.99 / 02.99.64.67.66

A bientôt ! Bernadette et Valentine pour le projet 

<http://projet-apigot.blogspot.fr>

Retour en images...

Pose d'un container à verres enterré, allée des Peupliers
mars-avril 2015



Bourse aux plantes (Terre de Clayes)
26 avril 2015



Le retour du Printemps...
avril 2015

